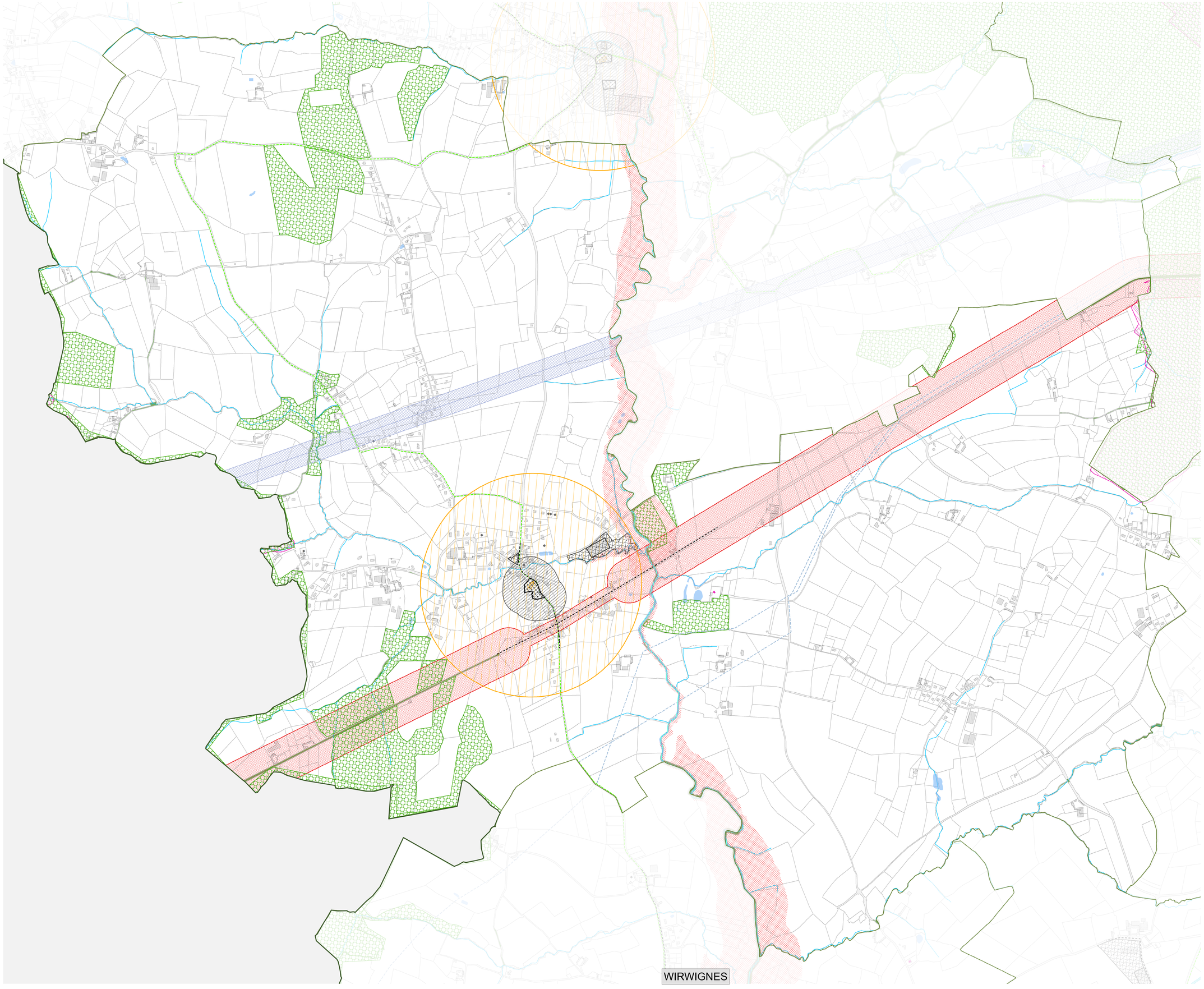

Communauté de Communes de Desvres-Samer

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 14 novembre 2019

Le Président,

Claude PELLEGRINI

PLAN REGLEMENTAIRE D31

SUP - IOD

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

WIRWIGNES

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
Agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique

ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019 (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 eme)

SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Servitudes de passage

- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- PT3 - Réseaux de

Servitudes d'abord ou de voisinage

- INT1 - Cimetière
- INT1 - Périmètre de protection
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles et miniers

Servitudes d'alignement

- EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales

Servitudes de classement et de protection

- AC1- Monument surfacique
- AC1 - Protection de protection
- Installation sportive
- JS1 - Enceinte
- PT2 - Centre d'émission ou réception
- PT2 - zone de protection

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

- AD - Surface soumise à autorisation de défrichement
- ATB - Axe Terrestre Bruyant
- Itinéraire cyclotouristique
- EP - Edifice à valeur patrimoniale
- ZNIEFF I

Natura 2000

- SIC Site d'Intérêt Communautaire

Habillage du cadastre

- Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre
- Bâtiments
- Parcellaire
- Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)
- Surface en eau
- Terrain de Sport
- Limite de commune

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

Sources : ©DGI cadastre 2019, ©IGN - BD Parcellaire® 2018, DOTM 62 2018, ©DREAL Nord-Pas de Calais, BOCO 2019